

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1972)

Heft: 185

Rubrik: Jura

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Honte!

Sans commentaire, cette terrible correspondance de Fribourg de la Tribune de Genève (24 et 25 juin 1972) :

Un lamentable incident s'est déroulé, jeudi soir vers 18 heures, en gare de Fribourg. Voici le récit qu'un témoin digne de foi nous a rapporté :

« Dans un train en direction de Berne où plusieurs personnes ont pris place, deux compartiments sont réservés à une société de contemporains composée de Suisses alémaniques.

» Par mégarde, et malgré une communication faite par haut-parleur, qu'elles n'ont sans doute pas entendue, trois personnes prennent place dans l'un de ces compartiments : un

homme (qui se dit Tessinois), une femme et une fillette de huit ans.

» Lorsque les membres de la société s'aperçoivent de la présence des « intrus », ils les expulsent sans ménagement et sans explication préalable du wagon, puis les poursuivent jusque dans le passage sous-voie. Et là se déroule une scène d'une incroyable sauvagerie. Des dizaines de personnes se ruent sur les trois voyageurs, injurient l'homme (« Sale Italien, sale étranger ! »), le frappent avec des bouteilles de bière vides. L'homme est blessé à la tête, il saigne abondamment. La femme est tirée par les cheveux, la fillette malmenée.

» Malgré l'intervention de quelques personnes horrifiées par ce déchaînement de violence, il faut l'arrivée de la police pour calmer les enrages. »

JURA

Solidarité des régions menacées par la récession

Le Jura à l'école de l'Europe. Un congrès des « régions européennes touchées par la récession » se tiendra les 1^{er} et 2 juillet à Delémont. En filigrane du bouleversement de certains secteurs industriels (l'horlogerie dans le Jura suisse par exemple) se profile la transformation de régions entières en « déserts économiques ». Les participants confronteront donc leurs informations et les Jurassiens seront spécialement attentifs aux diagnostics des délégués de la Lorraine, de l'Alsace, de la Pfalz, de la région de l'Eifel, de la Styrie. Spécialement à l'ordre du jour : le problème du chômage régional et sectoriel; dans les régions menacées, la jeunesse et des milliers de familles d'ouvriers et de paysans sont contraints de déménager dans les centres urbains industrialisés; ceux qui ne peuvent pas partir doivent se contenter d'un travail mal rémunéré ou devenir chômeurs.

VAUD

Les fonds[™](secrets) de tiroir

Après le refus de la population lausannoise de donner carte blanche à la Municipalité pour la construction d'une tour à Ouchy par des promoteurs immobiliers, inutile de voler au secours de la victoire; une question cependant :

Quel poste du budget communal lausannois a-t-on sollicité pour payer l'importante publicité envoyée à tous les citoyens et destinée à appuyer le projet; de quelle autorisation du Conseil communal s'est-on prévalu en cette occasion (règle de la spécialité des dépenses, qui ne peuvent être consenties pour d'autres buts que ceux annoncés au Légititatif) ? Pour mémoire, sur le plan cantonal, le Grand Conseil est appelé à se prononcer sur l'opportunité de publier et de répandre les arguments officiels militant en faveur d'une proposition des autorités ou réfutant des thèses jugées inacceptables et pourtant soumises à une votation.

JEANLOUIS CORNUZ A LU POUR VOUS

Pas de ronron pour le vilain matou

Nos camarades suisses allemands semblent avoir encore moins apprécié que nous la visite du shah d'Iran à Genève. « Assassin ou grand empereur ? » titre l'AZ du 15 juin, ajoutant toutefois en sur-titre : « Fâcheuse terreur policière à l'égard des manifestants « anti-shah » à Genève » (article d'Elsy Strelbel). Et de relever que si les autorités genevoises ne pouvaient s'opposer à la venue du shah et devaient assurer sa sécurité, elles devaient aussi permettre à la population d'exprimer son sentiment.

L'article, bien documenté, est significatif du soin que l'on peut mettre outre-Sarine à informer le public sur l'actualité, même subversive, suisse romande (l'information ne circule guère dans l'autre sens); il se conclut par un commentaire sévère sous le titre « Information manipulée ».

« Une partie des moyens d'information de masse, qui se sont laissé littéralement acheter par le shah, laisse un arrière-goût d'amertume. Le shah n'a pas hésité à dépenser des centaines de mille francs pour inviter en Iran trente journalistes et pour les graisser (*einsalben* : oindre) pendant plusieurs jours. Chacun d'entre eux est ensuite rentré chez lui muni d'interviews en exclusivité du shah et de ses ministres. Mais le contenu de ces interviews relevait partout de la pure propagande. (...) »

» Mais ceux qui auraient voulu éléver la voix en faveur des 25 000 prisonniers politiques, ou des 60 % d'analphabètes que compte l'Iran, ou des innombrables chômeurs, se sont vu à Genève réduits au silence par le chef de la police Henri Schmitt et remis à l'ordre à coups de matraque et de gaz lacrymogènes. Représentant de l'opposition en Iran et de ce fait exilé, Nirumand s'est vu interdire l'entrée dans notre pays. Apparemment, la chose est indifférente aux partis et aux organisations (silencieuses) proches des milieux industriels suisses. L'essentiel n'est-il pas que le